

Inscription école d'escalade saison 2025—2026

Enfant :

Nom Prénom
Date de naissance : ... / ... / ... Age:
Informations à communiquer au Club (allergies, autres ...) :
.....
.....

Représentant(s) légal(aux) : (Nous communiquons essentiellement par mail et
téléphone. Merci de bien noter vos coordonnées.)

Nom Prénom
Tél :
Email :@.....

Pratique de l'escalade :

- ☐ Débutant
☐ Ayant déjà pratiqué (école, centre de loisirs..)
☐ Confirmé

Créneau choisi :

LUNDI Encadré par Frédéric	17h25 - 18h25 8—11 ans Initiés	18h25 - 19h40 12—15 ans Tous niveaux
MERCREDI Encadré par Daniel	13h30 - 14h45 +13 ans Tous niveaux	14h45 - 16h 10—13 ans Tous niveaux
JEUDI Encadré par Frédéric	17h25 - 18h25 8—11ans Débutants	18h 25- 19h40 12—15 ans Tous niveaux



Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives doit être impérativement fourni lors de l'adhésion.

Autorisation de prise de vues et de diffusion d'image

Personne mineure ou incapable majeur

Je soussigné.....
Domicilié à
Responsable légal de

Autorisation de prise de vue

Autorise sans contrepartie financière le club alpin rochelais :
-A photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités du club alpin rochelais,
-A permettre la prise de vue ou/et de son de mon enfant par des journalistes dans le cadre des activités du club alpin rochelais.

Autorisation de diffusion

Autorise le club alpin rochelais à diffuser, à des fins non commerciales, sans contrepartie financière, l'image et /ou la voix de mon enfant :
-Sur un support vidéo ou papier, dans toute manifestation, notamment, festival, salon, manifestation culturelle aux seules fins de démonstration, information ou de promotion des activités du club.
-Dans le bulletin d'information du club
-Sur le site internet du club

Fait àle.....2025

Signature du responsable légal

Informations pratiques

Fonctionnement de l'école d'escalade :

- Ouverture de l'école d'escalade : **semaine du 15 septembre 2025 au 18 juin 2026**, hors vacances scolaires et jours fériés. Des sorties à la journée ou des stages en extérieur pourront être proposés sur ces périodes.
- En cas de réquisition de la salle par la Mairie, le club veillera, dans la mesure du possible, à proposer des créneaux de substitution.
- Sauf indisponibilité ponctuelle, les cours sont assurés par un **diplômé, brevet d'état (BE) d'escalade**.
- Pour le bon déroulement des cours, merci **d'arriver suffisamment tôt** afin d'être prêt au début de la séance.
- Le BE pourra, avec l'accord des parents, proposer une réorganisation des groupes (niveaux, âges).
- Le BE peut refuser la présence d'un enfant s'il juge son **comportement incompatible avec sa sécurité ou celle des autres pratiquants**. Le club procédera au remboursement de l'inscription à l'école d'escalade au prorata des cours restants.
- Les enfants sont sous la responsabilité du BE du début à la fin du cours uniquement. Les parents devront être présents **dès la fin du cours** pour récupérer leur enfant.

Nous contacter :

Par téléphone : **06 95 08 13 77**

Par email : **clubalpinrochelais@gmail.com**

Permanence au local associatif le mardi soir jusqu'au 23 décembre 2025 de 18h30 à 20h ou **informations le mercredi soir à la salle de 20h00 à 22h auprès d'un initiateur**

Et d'autres informations sur le site du club :

<http://larochelle.ffcam.fr>

